

Les rendez-vous de la fiscalité immobilière 2003



4 décembre 2003 de 8h45 à 12h15

Auditorium UBS Acacias – Genève

- Mise à jour annuelle de vos connaissances en une matinée
- Trois orateurs de pointe
- Lieu d'échange avec les professionnels de la branche

Organisé par :



en collaboration avec le département
de droit administratif et fiscal de la
faculté de droit de l'Université de
Genève

Partenaire :



Définition

Les Rendez-vous de la fiscalité immobilière sont destinés à tous ceux qui, à titre professionnel, sont amenés à s'intéresser au domaine (propriétaires institutionnels, avocats, notaires, fiduciaires, experts fiscaux, experts-comptables, professionnels de l'immobilier).

Ce séminaire, qui se tient chaque année sur une matinée, vous offre une mise à jour régulière de vos connaissances en matière de fiscalité immobilière en compagnie d'orateurs spécialisés.

Programme

Dès 8h45	Accueil (café, croissants)
9h00-9h10	Allocution de bienvenue de M. Paul EPINEY, président de la Chambre genevoise immobilière et président de CGI Conseils
9h10-10h00	Huit ans de TVA dans la construction par M ^e Xavier OBERSON, professeur de droit fiscal à l'Université de Genève, avocat
10h00-10h20	Pause café
10h20-11h05	Fiscalité immobilière : questions d'actualité par M ^e Mark MULLER, avocat au Barreau de Genève, député au Grand Conseil
11h05-11h50	SI/SIAL : quelle fiscalité après le 31 décembre 2003 ? par M ^e Alexandre FALTIN, avocat, DES en droit fiscal et par M. Charles SPIERER, professionnel de l'immobilier, ancien chargé de cours à la faculté SES et EPFL
11h50-12h00	Synthèse et clôture par le professeur Xavier OBERSON
12h00	Fin du séminaire

Chaque exposé sera suivi d'un bref débat

Finance d'inscription

Pour les membres CGI, SR ou APCG	CHF 250.–
Pour les non-membres	CHF 350.–
Pour les étudiants	CHF 100.–

Modalités d'inscription

Au moyen du bulletin d'inscription détachable ci-dessous ou sur le site Internet : www.cgionline.ch

Une facture vous parviendra ultérieurement.

Toute annulation intervenant après le 26 novembre 2003 ne pourra pas être prise en considération, et la finance d'inscription restera due.

Délai d'inscription

20 novembre 2003

Lieu

Auditorium UBS Acacias

Rue des Noirettes 35 – 1227 Carouge

Organisateurs

CGI Conseils, association au service de l'immobilier.

En collaboration avec le département de droit administratif et fiscal de la faculté de droit de l'Université de Genève.

Inscription

Monsieur

Madame

Nom/Prénom :

Fonction/Société :

Adresse :

Tél/Fax :

E-mail :

Membre de la Chambre genevoise immobilière, SR ou APCG

Oui

Non

Etudiant

Oui

Non

Nombre de personnes :

Date :

Signature :

A renvoyer jusqu'au 20 novembre 2003 : Par poste ou par fax au 022 715 02 22
Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site Internet www.cgionline.ch



**Les rendez-vous de la fiscalité
immobilière 2003**



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

CGI Conseils

Rue de Chantepoulet 12

Case postale 2189

1211 Genève 1